

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE

Entrevous en Polystyrène

2. NUMERO DE TYPE, DE LOT OU DE SERIE OU TOUT AUTRE ELEMENT PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PRODUIT DE CONSTRUCTION

Entrevous en Polystyrène – date de fabrication : voir marquage produit

3. USAGE OU USAGES PREVUS DU PRODUIT DE CONSTRUCTION, CONFORMEMENT A LA SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISEE APPLICABLE, COMME PREVU PAR LE FABRIQUANT

Planchers à poutrelles et entrevous

4. NOM, RAISON SOCIALE OU MARQUE DEPOSEE ET ADRESSE DE CONTACT DU FABRIQUANT

RECTOR LESAGE – 16 rue de Hirtzbach – B.P.2538 –F-68058 Mulhouse Cedex

5. LE CAS ECHEANT, NOM ET ADRESSE DE CONTACT DU MANDATAIRE

Non applicable

6. LE OU LES SYSTEMES D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES DU PRODUIT DE CONSTRUCTION

2+

7. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION COUVERT PAR UNE NORME HARMONISEE

Le CSTB organisme notifié n° 0679
a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+
a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production

8. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION POUR LEQUEL UNE EVALUATION TECHNIQUE EUROPEENNE A ETE DELIVREE

Non applicable

9. PERFORMANCES DECLAREES

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Dispositions constructives	Voir dossier technique	EN 15037-4 +A1 :2013
Capacité portante (par essais)	R1 b	
Résistance au feu Réaction au feu	Voir dossier technique Classe E pour les modèles nommés « RECTOSTEN ...M1 » Classe F pour tous les autres modèles	
Isolation acoustique au bruit aérien et transmission des bruits d'impact	Voir dossier technique chantier	
Conductivité thermique Résistance thermique	0.035W/(m.K) 2.15 à 4.90 (m2.K /W)	
Durabilité	XC4	
Substances dangereuse	Marquage COV A+ (décret 2011-321 du 23 mars 2011)	

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabriquant identifié au point 4
Signé pour le fabriquant et en son nom par :

A Mulhouse le 26/03/2015

